



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**  
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 FEVRIER 2019**

**PRESENTS** : Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Paméla BARRET, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

**EXCUSES** : Louis LAUDUN qui donne procuration à Jean-Pierre COMTE, Jean-Yves MEIGNEN qui donne procuration à Bernard RENIET, Rose MEUNIER qui donne procuration à Léon AUBERT.

**ABSENT** :

**1. Réseau d'eau potable - travaux sur la conduite de Cheyran et extension de la conduite de Carniol – autorisation à donner au maire de contracter un emprunt moyen terme.**

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'accepter l'offre de prêt la plus avantageuse, celle du Crédit Agricole.

Montant emprunté : 89 200 € - durée : 7 ans - taux : 0.91 %.

**2. Réseau d'eau potable - travaux sur la conduite de Cheyran et extension de la conduite de Carniol – autorisation à donner au maire de contracter un emprunt court terme.**

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'accepter l'offre de prêt la plus avantageuse, celle du Crédit Agricole.

Montant emprunté : 65 800 € - durée : 2 ans - taux : 0.55 %

**3. Implantation d'un emplacement pour conteneurs à ordures ménagères en terrain privé – autorisation à donner au maire de signer la convention.**

L'assemblée délibérante autorise à l'unanimité la signature de la convention présentée pour l'implantation d'un emplacement pour conteneurs à ordures ménagères en terrain privé, en bordure de route vers le hameau de Chavon. Ce nouvel emplacement remplacera l'emplacement actuel qui se trouve au croisement de Taurelon.

**4. Dépôt de données d'auto surveillance des systèmes d'assainissement auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – autorisation à donner au Maire de signer la convention avec IT 04.**

Les conseillers municipaux autorisent la signature d'une convention avec IT 04, organisme qui déposera pour la commune les données d'auto surveillance des systèmes d'assainissement auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

**5. Création d'un marché hebdomadaire.**

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité la création d'un marché, le jeudi matin sur la place René Char et fixent le tarif forfaitaire de la place à 3 €.

**6. Création d'une régie pour le marché hebdomadaire.**

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité la création d'une régie pour encaisser les droits de place du marché hebdomadaire.

**7. Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire, pour un voyage de 4 jours à Montclar.**

Les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 500 € à la coopérative scolaire pour financer le voyage de 4 jours à Montclar.

Fait à Simiane la Rotonde, le 14 février 2019.

Le 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Pierre COMTE